

Votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51<sup>e</sup> règle dans ces cas, vu que les comités auxquels les bills seront renvoyés pourront veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Le tout respectueusement soumis.

WILLIAM MILLER,  
Président.

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport aux pétitions de l'honorable M. C. Cameron et autres, de la cité de Toronto,—de James Domville, M. P., et autres, de la cité de St. Jean, province du Nouveau-Brunswick,—et de la compagnie d'amélioration du haut de l'Ottawa, tel que recommandé dans le cinquième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Letellier de St. Just, ministre de l'agriculture, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, datée du 21 février 1876, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre copie de tous les rapports et autres documents communiqués au Département des postes par l'inspecteur des postes du Nouveau-Brunswick et contenant le résultat de l'information faite par lui sur la conduite du maître de poste de Sackville; avec copie de tous certificats de conduite ou recommandations en faveur de ce maître de poste.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:

(Voir documents de la session No. 48.)

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état des sommes dépensées pour le compte du Canada par l'agence d'émigration de Londres, indiquant toutes les dépenses faites par cette agence depuis le 30 juin au 1<sup>er</sup> janvier dernier, y compris les salaires, frais de route, loyer et autres déboursés; aussi les sommes employées pour aider l'émigration, avec mention particulière des sommes employées pour l'envoi de travailleurs agricoles affiliés aux unions de travailleurs agricoles; aussi copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et l'agent général à Londres ou d'autres fonctionnaires de l'agence, au sujet des changements apportés à l'organisation de cette branche de service.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Dever, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la correspondance échangée entre les autorités de la ville de St. Jean, N.-B. et le gouvernement fédéral, au sujet du prolongement dit de "Courtney Bay" du chemin de fer Intercolonial jusqu'à la jetée de déstaje et aux terrains nécessaires pour les constructions;—avec aussi un état des sommes déjà dépensées sur ces travaux.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.